

EPA DE FLEURY-LES-AUBRAIS

EHPAD DE LONGUEVE

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration

SEANCE DU MERCREDI 17 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept juin, le conseil d'administration de l'EPA à vocation médico-sociale de Fleury-les-Aubrais s'est réuni salle du conseil en mairie sous la présidence de Mme Carole CANETTE, Présidente de l'EPA, par suite à une convocation individuelle en date du 8 juin 2026. Cette séance fait suite à une première réunion en date du 8 juin 2026 pour laquelle le quorum n'a pas été constaté.

Membres à voix délibératives – présents :

Mmes Carole CANETTE, Guylène BORGNE (Ville de Fleury-les-Aubrais)

Membres à voix délibératives – excusés :

M. Alain LEFAUCHEUX (Ville de Fleury-les-Aubrais), M. Grégoire CHAPUIS, Mmes Marie-Agnès COURROY, Marianne DUBOIS (Département du Loiret), Mme Sarah LEGLAND (Gérontopôle Centre-Val de Loire)

Membres à voix consultatives – présent :

M. Alain MORLIERAS (SGC Orléans Métropole DRFIP)

Membres à voix consultatives – excusée :

Mme Maud BEURRIER (ARS – DD45)

4/ Adoption du compte de gestion pour 2025 (délibération n°CA2026/09)

L'état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD) ayant été approuvé, il convient désormais d'approuver le compte de gestion pour 2025.

Le compte de gestion provisoire a été transmis à l'établissement le 25 mars 2026. Il concorde avec l'ERRD précédemment voté.

Vu le Code de l'action sociale et des familles,

Vu le compte de gestion,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration :

- approuve le compte de gestion définitif pour 2025.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et délibéré le 17 juin 2026

Carole CANETTE
Présidente



Certifié exécutoire

Transmis à l'ARS le : 23/06/2026

Publié le : 23/06/2026